

---

**RAPPORTS FINANCIERS**  
ANNEXE AU RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

---

**LA FTQ**  
**AUX DEVANTS**  
L'AVENIR DU SYNDICALISME



33<sup>e</sup> CONGRÈS DE LA FTQ | 16 AU 19 JANVIER 2023  
PALAIS DES CONGRÈS | MONTRÉAL





---

# États financiers de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

30 juin 2022

---

---

Rapport de l'auditeur indépendant .....	1-2
État des résultats .....	3
État de l'avoir .....	4
Bilan .....	5
État des flux de trésorerie .....	6
Notes complémentaires .....	7-20
Annexes	
Annexe A – Produits – Subventions .....	21
Annexe B – Détail des charges .....	21-22
Annexe C – Relations publiques .....	23

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

Au secrétaire général de la  
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), qui comprennent le bilan au 30 juin 2022, et les états des résultats, de l'avoir et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la FTQ au 30 juin 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la FTQ conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCOSBL, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la FTQ à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la FTQ ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la FTQ.

## **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la FTQ.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la FTQ à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la FTQ à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.*

Le 5 octobre 2022

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A108263

# Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

## État des résultats

Exercice terminé le 30 juin 2022

	Annexes	2022	2021	2020
		\$	\$	\$
<b>Produits</b>				
Cotisations – organismes affiliés		<b>7 161 210</b>	6 940 961	7 011 627
Cotisations – Fonds de Campagne Nationale		<b>237 046</b>	231 411	233 934
Congrès du travail du Canada – entente				
Retour de cotisations		<b>1 768 643</b>	1 717 506	1 603 673
Autres campagnes		<b>24 000</b>	24 000	24 000
Formation économique – société liée		<b>559 036</b>	505 986	668 912
Conseil d'administration et autres instances – société liée		<b>588 450</b>	510 919	600 080
Actionnariat et investissement – société liée		<b>575 482</b>	557 331	539 784
Bilans sociaux – société liée		<b>64 561</b>	69 756	54 699
Services aux fonds régionaux de solidarité et locaux – société liée		<b>192 386</b>	186 318	180 455
Autres services – société liée		<b>455 504</b>	441 137	427 248
Frais d'inscription – éducation – collège		<b>562 807</b>	314 045	400 477
Vente de documents		<b>51 738</b>	22 843	36 682
Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) du Québec				
Frais d'organisation de cours		<b>21 950</b>	6 575	4 675
Subventions	A	<b>2 547 024</b>	1 158 341	895 386
Événements de relations publiques		<b>—</b>	—	458 170
		<b>14 809 837</b>	12 687 129	13 139 802
<b>Charges</b>				
Salaires et charges sociales	B	<b>8 296 495</b>	7 695 593	7 233 748
Frais d'occupation	B	<b>819 374</b>	756 999	713 253
Frais de bureau	B	<b>367 968</b>	420 002	405 079
Frais de représentation et de séjour	B	<b>326 964</b>	227 400	362 685
Frais généraux	B	<b>744 796</b>	737 000	672 084
Frais de formation syndicale	B	<b>400 160</b>	57 670	248 968
Relations publiques	C	<b>2 167 537</b>	550 684	1 007 502
Frais liés au Fonds de Campagne Nationale		<b>92 771</b>	261 835	86 084
(Gain) perte à la cession d'immobilisations		<b>(77 522)</b>	4 130	2 545
		<b>13 138 543</b>	10 711 313	10 731 948
Excédent des produits sur les charges avant autres produits		<b>1 671 294</b>	1 975 816	2 407 854
<b>Autres produits</b>				
(Perte) gain non réalisé sur la variation de la juste valeur des placements (déduction faite des frais de gestion de 53 191 \$; 45 594 \$ en 2021; 36 265 \$ en 2020)		<b>(505 349)</b>	1 107 720	200 499
Intérêts et autres revenus		<b>122 174</b>	116 207	150 591
		<b>(383 175)</b>	1 223 927	351 090
<b>Excédent des produits sur les charges</b>		<b>1 288 119</b>	3 199 743	2 758 944

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

# Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

## État de l'avoir

Exercice terminé le 30 juin 2022

	Non réservé	Réservé – Fonds de Campagne Nationale	Investi en immobilisations	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 juin 2019	5 331 652	317 678	3 592 903	9 242 233
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	2 882 403	147 850	(271 309)*	2 758 944
Remboursement des obligations découlant de contrats de location-acquisition	(147 631)	—	147 631	—
Acquisition d'immobilisations	(34 688)	—	34 688	—
Variation des réévaluations et des autres éléments liés aux avantages sociaux futurs	225 400	—	—	225 400
<b>Solde au 30 juin 2020</b>	<b>8 257 136</b>	<b>465 528</b>	<b>3 503 913</b>	<b>12 226 577</b>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	3 506 796	(30 424)	(276 629)*	3 199 743
Remboursement des obligations découlant de contrats de location-acquisition	(146 970)	—	146 970	—
Acquisition d'immobilisations	(63 090)	—	63 090	—
Variation des réévaluations et des autres éléments liés aux avantages sociaux futurs	199 600	—	—	199 600
<b>Solde au 30 juin 2021</b>	<b>11 753 472</b>	<b>435 104</b>	<b>3 437 344</b>	<b>15 625 920</b>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	1 337 371	144 275	(193 527)*	1 288 119
Remboursement des obligations découlant de contrats de location-acquisition	(157 275)	—	157 275	—
Acquisition d'immobilisations	(49 523)	—	49 523	—
Produit de cession d'immobilisations corporelles	137 935	—	(137 935)	—
Variation des réévaluations du Régime de retraite et des autres éléments liés aux avantages sociaux futurs	365 100	—	—	365 100
<b>Solde au 30 juin 2022</b>	<b>13 387 080</b>	<b>579 379</b>	<b>3 312 680</b>	<b>17 279 139</b>

\* Représente l'amortissement et la perte à la cession d'immobilisations.

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

# Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

## Bilan

au 30 juin 2022

	Notes	2022	2021	2020
		\$	\$	\$
<b>Actif</b>				
À court terme				
Encaisse		<b>5 750 451</b>	10 289 808	6 538 842
Débiteurs	2	<b>906 496</b>	1 119 414	945 236
Prêt au CROQ		—	—	1 752
Avances au Fonds santé-sécurité, sans intérêt ni modalités d'encaissement		<b>587 021</b>	505 472	572 027
Frais payés d'avance		<b>387 696</b>	303 981	376 344
		<b>7 631 664</b>	12 218 675	8 434 201
Placements				
Biens loués auprès d'une société liée en vertu de contrats de location-acquisition	3	<b>15 066 582</b>	10 629 537	9 558 620
Immobilisations	4	<b>3 679 386</b>	3 843 820	4 008 253
	5	<b>960 801</b>	1 078 306	1 127 412
		<b>27 338 433</b>	27 770 338	23 128 486
<b>Passif</b>				
À court terme				
Créditeurs et charges à payer	6	<b>1 515 822</b>	1 486 160	1 294 473
Subventions reportées	7	<b>64 349</b>	1 500 000	—
Tranche à court terme des obligations découlant de contrats de location-acquisition auprès d'une société liée	9	<b>168 279</b>	157 276	146 969
Tranche à court terme de la dette à long terme	10	<b>132 005</b>	111 911	102 859
Avance de l'AIFTQ, sans intérêt ni modalités de remboursement		<b>62 354</b>	62 354	62 354
		<b>1 942 809</b>	3 317 701	1 606 655
Obligations découlant de contrats de location-acquisition auprès d'une société liée	9	<b>1 159 228</b>	1 327 506	1 484 783
Dette à long terme	10	<b>494 957</b>	627 011	739 471
Passif au titre des prestations définies	8			
Autres régimes		<b>6 394 300</b>	6 818 300	7 067 100
Régime de retraite		<b>68 000</b>	53 900	3 900
		<b>10 059 294</b>	12 144 418	10 901 909
Engagements	12			
<b>Avoir</b>				
Non réservé		<b>13 387 080</b>	11 753 472	8 257 136
Réservé – Fonds de Campagne Nationale		<b>579 379</b>	435 104	465 528
Investi en immobilisations		<b>3 312 680</b>	3 437 344	3 503 913
		<b>17 279 139</b>	15 625 920	12 226 577
		<b>27 338 433</b>	27 770 338	23 128 486

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

 , administrateur

## Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

### État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 30 juin 2022

	2022	2021	2020
	\$	\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent des produits sur les charges	<b>1 288 119</b>	3 199 743	2 758 944
Ajustements pour :			
Amortissement	<b>271 049</b>	272 499	268 764
Perte (gain) non réalisée sur la variation de la juste valeur des placements	<b>505 349</b>	(1 107 720)	(200 499)
(Gain) perte à la cession d'immobilisations	<b>(77 522)</b>	4 130	2 545
Variation du passif au titre des prestations définies	<b>(44 800)</b>	800	158 300
	<b>1 942 195</b>	2 369 452	2 988 054
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement			
Débiteurs	<b>212 918</b>	(174 178)	256 104
Avances au Fonds santé-sécurité	<b>(81 549)</b>	66 555	(78 689)
Frais payés d'avance	<b>(83 715)</b>	72 363	(247 698)
Créditeurs et charges à payer	<b>29 662</b>	191 687	18 683
Subventions reportées	<b>(1 435 651)</b>	1 500 000	—
	<b>(1 358 335)</b>	1 656 427	(51 600)
	<b>583 860</b>	4 025 879	2 936 454
<b>Activités d'investissement</b>			
Prêt au CROQ	—	1 752	1 863
Achat/vente nette de placements	<b>(4 942 394)</b>	36 803	1 359 107
Acquisition d'immobilisations	<b>(49 523)</b>	(63 090)	(34 688)
Produits de cession d'immobilisations	<b>137 935</b>	—	—
	<b>(4 853 982)</b>	(24 535)	1 326 282
<b>Activités de financement</b>			
Remboursement de la dette à long terme	<b>(111 960)</b>	(103 408)	(87 258)
Remboursement des obligations découlant de contrats de location-acquisition auprès d'une société liée	<b>(157 275)</b>	(146 970)	(147 631)
	<b>(269 235)</b>	(250 378)	(234 889)
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	<b>(4 539 357)</b>	3 750 966	4 027 847
Encaisse au début	<b>10 289 808</b>	6 538 842	2 510 995
<b>Encaisse à la fin</b>	<b>5 750 451</b>	10 289 808	6 538 842

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

## **1. Méthodes comptables**

### *Présentation des états financiers*

La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) est mandataire de la CNESST pour la formation et l'information des membres de la FTQ en santé et sécurité du travail. Les comptes du Fonds santé-sécurité ne sont pas inclus dans les présents états financiers.

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

### *Adoption des modifications apportées au chapitre 3856, « Instruments financiers », en ce qui concerne les instruments financiers créés ou échangés dans une opération entre apparentés*

Le 1er juillet 2021, la FTQ a adopté les modifications du chapitre 3856, « Instruments financiers », du Manuel (le « chapitre 3856 ») en ce qui concerne les instruments financiers créés ou échangés dans une opération entre apparentés (ci-après appelés modifications apportées aux instruments financiers issus d'une opération entre apparentés).

Ces modifications apportées au chapitre 3856 donnent des indications sur l'évaluation d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés. Ces modifications exigent qu'un tel instrument financier soit initialement évalué au coût. Ce coût dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsque l'instrument financier est assorti de modalités de remboursement, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par la société. L'évaluation ultérieure dépend de la méthode utilisée initialement et sera généralement le coût, diminué pour tenir compte de la dépréciation, ou la juste valeur.

La FTQ a appliqué les modifications apportées aux instruments financiers issus d'une opération entre apparentés conformément aux dispositions transitoires du chapitre 3856. Les amendements doivent être appliqués de façon rétrospective. Lorsque des instruments financiers issus d'une opération entre apparentés existent à la date de première application, le coût d'un instrument assorti de modalités de remboursement est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur à la date d'ouverture de la première période présentée à titre comparatif, soit le 1er juillet 2020.

Le coût d'un instrument qui n'est pas assorti de modalités de remboursement est réputé correspondre à sa valeur comptable selon les états financiers consolidés de la société, déduction faite des pertes de valeur, à cette même date. La juste valeur d'un instrument qui est un placement dans des actions cotées sur un marché actif est déterminée à cette même date.

Lorsque des instruments financiers issus d'une opération entre apparentés n'existent pas à la date de première application de ces modifications, une mesure d'allégement a été prévue pour éliminer l'obligation de retraiter les instruments financiers issus d'une opération entre apparentés à la date d'ouverture de la première période présentée à titre de comparatif.

L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence sur les informations à fournir ou sur les montants comptabilisés dans les états financiers de la FTQ au cours de la période considérée.

## **1. Méthodes comptables (suite)**

### *Instruments financiers*

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la FTQ devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par la société dans le cadre de l'opération.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Tout escompte ou toute prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comptabilisé en résultat net à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la FTQ comptabilise en résultat net une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il y a des indications de dépréciation et lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même le résultat net de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

### *Cotisations des organismes affiliés*

Ces cotisations sont considérées comme des apports non affectés et, à ce titre, sont constatées à titre de produits dans l'exercice au cours duquel elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

### *Subventions*

Les subventions sont comptabilisées selon la méthode du report. Elles sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les subventions pour lesquelles les charges n'ont pas été engagées sont présentées dans les subventions reportées.

### *Autres produits*

La FTQ constate ses produits lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, lorsque les biens ont été livrés ou les services ont été rendus, lorsque le prix est déterminé ou déterminable et lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré.

## **1. Méthodes comptables (suite)**

### *Avoir*

#### *Réservé – Fonds de Campagne Nationale*

Ces avoirs correspondent à une contribution de 0,05 \$ par membre prélevée à même les cotisations perçues. Les sommes sont utilisées pour le financement de campagnes nationales.

#### *Investi en immobilisations*

Ces avoirs correspondent aux biens loués auprès d'une société liée en vertu de contrats de location-acquisition, aux immobilisations et aux obligations qui leur sont rattachés.

### *Location-acquisition*

Les biens loués auprès d'une société liée en vertu de contrats de location-acquisition sont comptabilisés au coût, c'est-à-dire à la valeur actualisée des paiements minimaux exigibles en vertu des baux, et sont amortis selon la durée de ces baux.

### *Immobilisations*

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes suivantes :

Copropriétés indivises	Linéaire	2 ½ %
Mobilier	Dégressif	20 %
Matériel informatique	Dégressif	30 %
Aménagement et améliorations locatives	Linéaire	10 %

### *Copropriété indivise – Tour FTQ (565 Crémazie, Montréal)*

La FTQ, conjointement avec certains syndicats affiliés (locataires-acquéreurs), est propriétaire par voie d'un contrat de location-acquisition d'une copropriété indivise (complexe FTQ – Tour FTQ) auprès de l'Association Immobilière FTQ inc. (AIFTQ).

En vertu de protocoles d'entente, les locataires-acquéreurs ont droit à leur quote-part de la plus-value de l'immeuble en cas de vente partielle ou totale, à titre de rémunération additionnelle de leur investissement initial.

### *Avantages sociaux futurs*

La FTQ comptabilise ses obligations au titre du régime d'avantages sociaux des salariés ainsi que les coûts connexes à mesure que les salariés rendent les services qui leur permettent de gagner des prestations. L'obligation au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice est déterminée en fonction du plus récent rapport d'évaluation actuarielle établi aux fins de capitalisation et qui comprend le coût des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés au prorata des années de service à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant l'âge de départ à la retraite des salariés et les coûts prévus des soins de santé. La date d'évaluation de l'obligation au titre des prestations définies coïncide avec la date de clôture de l'exercice de la FTQ.

Dans son bilan, la FTQ constate l'obligation au titre des prestations définies. Le coût du régime pour l'exercice est constaté à l'état des résultats. Les réévaluations des passifs au titre des prestations définies correspondent aux gains et pertes actuariels et sont constatées à l'état de l'avoir.

**1. Méthodes comptables (suite)**

*Utilisation d'estimations*

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la durée de vie utile des immobilisations, les charges à payer, la provision pour indemnités de départ et autres avantages sociaux et le passif au titre des prestations définies. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

**2. Débiteurs**

	<b>2022</b>	2021	2020
	\$	\$	\$
Cotisations à recevoir	<b>750 399</b>	1 004 256	878 774
Autres débiteurs	<b>136 497</b>	66 555	66 462
Subvention à recevoir	<b>19 600</b>	12 375	—
Sociétés liées	—	36 228	—
	<b>906 496</b>	1 119 414	945 236

**3. Placements**

Les dirigeants ont réservé des fonds pour le paiement des indemnités de départ des employés et de certains autres avantages sociaux accumulés.

La composition du portefeuille est la suivante :

	<b>2022</b>	2021	2020
	\$	\$	\$
Billets à capital protégé échéant de 2024 à 2028	<b>6 002 574</b>	—	—
Dépôt à terme, taux d'intérêt de 2,60 % en 2021 (2,60 % à 2,75 % en 2020)	—	1 060 179	2 096 982
Fonds d'obligations	<b>3 973 125</b>	3 947 236	3 600 471
Fonds d'actions canadiennes	<b>2 783 538</b>	2 845 747	1 617 524
Fonds d'actions américaines	<b>784 714</b>	1 017 425	737 439
Fonds d'actions internationales	<b>1 522 631</b>	1 758 950	1 506 204
	<b>15 066 582</b>	10 629 537	9 558 620

**4. Biens loués auprès d'une société liée en vertu de contrats de location-acquisition**

	2022			2021	2020
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$	\$
Copropriétés indivises					
Montréal	5 763 791	2 634 960	3 128 831	3 272 926	3 417 021
Québec	334 782	124 145	210 637	219 007	227 376
Mauricie	106 247	33 424	72 823	75 479	78 135
Abitibi	372 522	105 427	267 095	276 408	285 721
	<b>6 577 342</b>	<b>2 897 956</b>	<b>3 679 386</b>	3 843 820	4 008 253

**5. Immobilisations**

	2022			2021	2020
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$	\$
Copropriétés indivises					
Saguenay-Lac-Saint-Jean	88 582	41 402	47 180	49 394	51 609
Baie-Comeau	39 351	19 029	20 322	21 306	22 289
Laurentides - Lanaudière	136 527	64 325	72 202	75 615	79 028
Outaouais	—	—	—	56 486	58 956
Bas-Saint-Laurent - Gaspésie	57 775	26 253	31 522	32 967	34 411
Locaux CRMM	687 593	311 182	376 411	393 601	410 791
Locaux CISO	241 467	109 280	132 187	138 223	144 260
Mobilier	604 118	570 585	33 533	33 866	20 469
Matériel informatique	932 103	849 415	82 688	84 027	84 713
Aménagement	40 483	19 825	20 658	24 707	28 755
Améliorations locatives - Estrie	239 364	95 266	144 098	168 114	192 131
	<b>3 067 363</b>	<b>2 106 562</b>	<b>960 801</b>	1 078 306	1 127 412

## Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

### Notes complémentaires

30 juin 2022

#### 6. Crédoiteurs et charges à payer

	<b>2022</b>	2021	2020
	\$	\$	\$
Fournisseurs	<b>83 755</b>	61 504	56 491
Provision pour congés de maladie et vacances	<b>1 130 434</b>	1 085 166	961 597
Sommes à remettre à l'État	<b>100 823</b>	83 497	32 490
Charges à payer et autres	<b>155 175</b>	252 983	194 473
Sociétés liées	<b>45 635</b>	3 010	49 422
	<b>1 515 822</b>	1 486 160	1 294 473

#### 7. Subventions reportées

	<b>2022</b>	2021	2020
	\$	\$	\$
Solde au début	<b>1 500 000</b>	—	—
Subvention reçue	<b>37 663</b>	1 500 000	—
Subvention utilisée durant l'exercice	<b>(1 473 314)</b>	—	—
Solde à la fin	<b>64 349</b>	1 500 000	—

#### 8. Avantages sociaux futurs

Les informations concernant les régimes au 30 juin 2022 se présentent comme suit :

	<b>Régime de retraite</b>	<b>Autres régimes</b>
	\$	\$
Charge nette au titre des régimes	<b>807 600</b>	<b>579 700</b>
Obligations au titre des prestations définies	<b>(31 625 700)</b>	<b>(6 394 300)</b>
Actifs des régimes	<b>32 885 600</b>	—
Actif (passif) au titre des prestations définies effectif	<b>1 259 900</b>	<b>(6 394 300)</b>
Provision pour moins-value*	<b>(1 327 900)</b>	—
Passif au titre des prestations définies	<b>(68 000)</b>	<b>(6 394 300)</b>

\* Provision pour moins-value correspondant à l'excédent de l'actif sur les avantages économiques futurs estimés.

Les placements détenus par la FTQ permettent de pourvoir au passif au titre des prestations définies des autres régimes.

L'évaluation actuarielle sur une base de solvabilité la plus récente a été effectuée le 31 décembre 2021. Cette évaluation indique que la solvabilité du régime en cas de terminaison est de 96,1 %.



## Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

### Notes complémentaires

30 juin 2022

#### 8. Avantages sociaux futurs (suite)

L'évaluation actuarielle sur une base de solvabilité la plus récente a été effectuée le 31 décembre 2020. Cette évaluation indique que la solvabilité du régime en cas de terminaison est de 87.6 %.

La composition des actifs des régimes est la suivante :

	%
Fonds équilibré	100,00

Les hypothèses actuarielles importantes retenues par la FTQ pour évaluer ses obligations au titre des prestations définies sont les suivantes :

	Régime de retraite	Autres régimes
	%	%
Taux d'actualisation	5,60	3,25
Taux de croissance de la rémunération	3,10	—

Aux fins de l'évaluation, le taux de croissance annuel hypothétique du coût des soins de santé couverts par participant a été fixé pour les médicaments à 5,00 % pour les cinq premières années, diminuant de 0,50 % par année, pour s'établir à 4,00 % pour le taux ultime.

Pour les autres coûts des soins de santé couverts par participant, le taux de croissance annuel hypothétique a été fixé à 3,00 % par année.

Les autres informations concernant les régimes à prestations définies de la FTQ se présentent comme suit :

	Régime de retraite	Autres régimes
	\$	\$
Cotisations de l'employeur	1 118 200	238 200
Prestations versées	1 365 300	—

Les informations concernant les régimes au 30 juin 2020 se présentent comme suit :

	Régime de retraite	Autres régimes
	\$	\$
Charge nette au titre des régimes	885 800	556 600
Obligations au titre des prestations définies	(26 830 200)	(7 067 100)
Actifs des régimes	30 821 700	—
Actif (passif) au titre des prestations définies effectif	3 991 500	(7 067 100)
Provision pour moins-value*	(3 995 400)	—
Passif au titre des prestations définies	(3 900)	(7 067 100)

\* Provision pour moins-value correspondant à l'excédent de l'actif sur les avantages économiques futurs estimés.

## Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

### Notes complémentaires

30 juin 2022

#### 8. Avantages sociaux futurs (suite)

Les placements détenus par la FTQ permettent de pourvoir au passif au titre des prestations définies des autres régimes.

L'évaluation actuarielle sur une base de solvabilité la plus récente a été effectuée le 31 décembre 2017. Cette évaluation indique que la solvabilité du régime en cas de terminaison est de 83,00 %.

La composition des actifs des régimes est la suivante :

	%
Fonds équilibré	100,00

Les hypothèses actuarielles importantes retenues par la FTQ pour évaluer ses obligations au titre des prestations définies sont les suivantes :

	Régime de retraite	Autres régimes
	%	%
Taux d'actualisation	6,10	2,80
Taux de croissance de la rémunération	3,10	—

Aux fins de l'évaluation, le taux de croissance annuel hypothétique du coût des soins de santé couverts par participant a été fixé pour les médicaments à 5,00 % pour les cinq premières années, diminuant de 0,50 % par année, pour s'établir à 4,00 % pour le taux ultime.

Pour les autres coûts des soins de santé couverts par participant, le taux de croissance annuel hypothétique a été fixé à 3,00 % par année.

Les autres informations concernant les régimes à prestations définies de la FTQ se présentent comme suit :

	Régime de retraite	Autres régimes
	\$	\$
Cotisations de l'employeur	1 053 900	230 200
Prestations versées	1 415 300	—

## Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

### Notes complémentaires

30 juin 2022

#### 9. Obligations découlant de contrats de location-acquisition auprès d'une société liée

	<b>2022</b>	2021	2020
	\$	\$	\$
Contrat de location d'une copropriété indivise – Tour FTQ avec une société liée, remboursable par versements mensuels de 16 696 \$ y compris les intérêts calculés au taux de 5,99 %, renouvelable le 10 août 2022 et venant à échéance le 1 <sup>er</sup> novembre 2027	<b>1 085 204</b>	1 285 556	1 485 908
Contrat de location d'une copropriété indivise – Québec avec une société liée, remboursable par versements mensuels de 1 843 \$ y compris les intérêts calculés au taux de 4,30 %, renouvelable le 26 octobre 2022 et venant à échéance le 1 <sup>er</sup> août 2032	<b>228 501</b>	250 613	272 727
Contrat de location d'une copropriété indivise – Abitibi avec une société liée, remboursable par versements mensuels de 2 034 \$ y compris les intérêts calculés au taux de 4,80 %, renouvelable en septembre 2022 et venant à échéance le 1 <sup>er</sup> février 2036	<b>333 534</b>	357 942	382 350
Intérêts inclus dans les versements	<b>(319 732)</b>	(409 329)	(509 233)
	<b>1 327 507</b>	1 484 782	1 631 752
Tranche à court terme	<b>168 279</b>	157 276	146 969
	<b>1 159 228</b>	1 327 506	1 484 783

Les paiements exigibles au cours des cinq prochains exercices en vertu des contrats de location-acquisition sont les suivants :

	\$
2023	246 876
2024	246 876
2025	246 876
2026	246 876
2027	246 876

## Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

### Notes complémentaires

30 juin 2022

#### 10. Dette à long terme

	<u>2022</u>	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$	\$
Emprunt, remboursable par versements mensuels de 10 774 \$ (10 683 \$ en 2021; 9 654 \$ en 2020) y compris les intérêts au taux de 2,44 %, (2,59 % en 2021; 3,10 % en 2021) renouvelable le 2 septembre 2022 et venant à échéance le 2 septembre 2026*	<b>626 962</b>	738 922	842 330
Tranche à court terme	<b>132 005</b>	111 911	102 859
	<b>494 957</b>	627 011	739 471

\* L'emprunt a été renouvelé le 2 septembre 2022 avec une nouvelle échéance le 2 septembre 2026 et avec des versements mensuels de 14 314 \$, y compris les intérêts au taux de 6,13 %. L'emprunt sera renouvelable à nouveau le 2 septembre 2024.

Les remboursements en capital de la dette à long terme à effectuer durant les prochains exercices sont les suivants :

	\$
2023	132 005
2024	145 460
2025	349 497

La FTQ dispose d'une lettre de crédit bancaire irrévocable totalisant un montant de 2 063 912 \$ (2 063 912 \$ en 2021 et 2020) consentie afin de garantir le paiement des cotisations relativement au déficit actuariel du régime de retraite des salariés de la FTQ.

## Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

### Notes complémentaires

30 juin 2022

#### 11. Opérations entre parties liées

La FTQ contrôle deux sociétés, soit l'AIFTQ et l'Association Immobilière FTQ Lajeunesse inc. Le Fonds de solidarité FTQ nomme la majorité des membres du conseil d'administration de ces sociétés. Cependant, aucune ressource de ces sociétés ne peut être transférée à la FTQ ou utilisée à son profit.

Les états financiers condensés de ces sociétés pour les exercices terminés aux dates mentionnées sont les suivants :

	<b>31 mai 2022</b>	31 mai 2021	31 mai 2020
	\$	\$	\$
	(en millions)	(en millions)	(en millions)
<b>Fonds de solidarité FTQ</b>			
Situation financière			
Total de l'actif	<b>19 881</b>	18 819	16 673
Total du passif	<b>2 460</b>	1 633	2 879
Total de l'actif net	<b>17 421</b>	17 186	13 794
Résultats des activités			
Total des produits	<b>44</b>	3 101	469
Total des charges	<b>292</b>	254	250
Bénéfice net	<b>(248)</b>	2 847	219
Flux de trésorerie			
Activités de fonctionnement	<b>(618)</b>	641	1 206
Activités de financement	<b>449</b>	(597)	(980)
Activités d'investissement	<b>(26)</b>	(26)	(29)
(Augmentation) diminution nette de l'encaisse	<b>(195)</b>	18	197

## Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

### Notes complémentaires

30 juin 2022

#### 11. Opérations entre parties liées (suite)

	30 juin 2021	30 juin 2020	30 juin 2019
	\$ (non audité)	\$ (non audité)	\$ (non audité)
<b>Association Immobilière FTQ inc.</b>			
Situation financière			
Total de l'actif	<b>9 619 964</b>	9 470 389	10 263 673
Total du passif	<b>7 129 595</b>	7 114 323	7 711 417
Total du surplus	<b>2 490 369</b>	2 356 066	2 552 256
Résultats des activités			
Total des produits	<b>4 125 676</b>	3 811 567	3 886 733
Total des charges	<b>4 020 673</b>	4 014 589	3 895 726
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<b>105 003</b>	(203 022)	(8 993)
Flux de trésorerie			
Activités de fonctionnement	<b>1 043 444</b>	217 261	95 993
Activités d'investissement	<b>399 122</b>	543 102	514 568
Activités de financement	<b>(746 826)</b>	(738 205)	(709 785)
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	<b>695 740</b>	22 158	(99 224)
<b>Association Immobilière FTQ Lajeunesse inc.</b>			
Situation financière			
Total de l'actif	<b>185 415</b>	319 847	340 177
Total du passif	<b>184 478</b>	319 089	339 553
Total de l'actif net	<b>937</b>	758	624
Résultats des activités			
Total des produits	<b>287 830</b>	302 071	309 531
Total des charges	<b>287 651</b>	301 937	309 238
Excédent des produits sur les charges	<b>179</b>	134	293
Flux de trésorerie			
Activités de fonctionnement	<b>(7 354)</b>	14 470	19 777
Activités d'investissement	<b>135 269</b>	28 662	26 973
Activités de financement	<b>(135 269)</b>	(28 662)	(26 973)
(Diminution) augmentation nette de l'encaisse	<b>(7 354)</b>	14 470	19 777

Les opérations entre parties liées ont eu lieu dans le cours normal des activités. Elles sont présentées distinctement dans les états financiers et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

## **12. Engagements**

La FTQ s'est engagée en vertu d'un contrat de location d'exploitation d'équipements pour un montant total de 231 619 \$ échéant en juin 2026. Les paiements pour les prochains exercices sont les suivants :

	\$
2023	41 391
2024	59 406
2025	65 411
2026	65 411

## **13. Instruments financiers**

### *Risque de marché*

Le risque de marché est le risque auquel sont exposés les placements dans les fonds communs, qui découle des fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change, des indices boursiers et du degré de volatilité de ces taux et indices.

### *Risque de taux d'intérêt*

Les placements en encaisse réservée, les dépôts à terme, les obligations découlant de contrats de location-acquisition et la dette à long terme portent intérêt à des taux fixes. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt aura une incidence sur leur juste valeur. Le risque de la trésorerie relatif à la dette à long terme est minime puisqu'elle porte intérêt à taux fixes.

### *Risque de crédit*

Les actifs financiers de la FTQ comprennent les dépôts à terme, les débiteurs, les avances, le prêt au CROQ et les placements, lesquels sont assujettis au risque de crédit. De ce fait, il existe un risque qu'un émetteur ne s'acquitte pas de ses obligations envers la FTQ, ce qui aurait une incidence sur les actifs de la FTQ. La valeur comptable des actifs financiers au bilan représente le risque de crédit maximal à la date du bilan.

### *Risque de liquidité*

L'objectif de la FTQ est de disposer de liquidité suffisante pour être en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. La FTQ surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de ses activités pour être en mesure de respecter ses engagements. Les principaux passifs financiers de la FTQ au 30 juin 2021 étaient les créditeurs et charges à payer, l'avance de l'AIFTQ, les obligations découlant de contrats de location-acquisition auprès d'une société liée et la dette à long terme.

# Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

## Annexes

Exercice terminé le 30 juin 2022

### Annexe A – Produits – Subventions

	<b>2022</b>	2021	2020
	\$	\$	\$
Subventions			
CNESST du Québec			
Associations syndicales, articles 104 et 106 de la Loi	<b>352 609</b>	239 647	326 600
Travaux de la Commission, article 105 de la Loi	<b>447 046</b>	319 444	280 102
Office québécois de la langue française	<b>194 000</b>	418 750	190 084
Emploi-Québec	<b>98 600</b>	98 600	98 600
Ministère de la Langue française	<b>1 454 769</b>	81 900	—
	<b>2 547 024</b>	1 158 341	895 386

### Annexe B – Détail des charges

	<b>2022</b>	2021	2020
	\$	\$	\$
Salaires et charges sociales			
Salaires	<b>5 239 920</b>	4 854 636	4 366 012
Charges sociales	<b>1 751 058</b>	1 622 035	1 573 015
Contributions au régime de retraite et autres régimes	<b>925 149</b>	848 095	940 331
Allocations d'automobiles	<b>360 168</b>	342 492	327 288
Allocations de frais fixes	<b>15 646</b>	15 500	15 973
Régularisation de la provision pour indemnités de départ selon la convention collective	<b>4 554</b>	12 835	11 129
	<b>8 296 495</b>	7 695 593	7 233 748
Frais d'occupation			
Frais de fonctionnement – société liée, déduction faite des revenus de loyer	<b>582 691</b>	508 080	459 244
Amortissement des biens loués auprès d'une société liée en vertu de contrats de location-acquisition	<b>144 095</b>	144 095	144 095
Intérêts sur les contrats de location-acquisition auprès d'une société liée	<b>69 437</b>	78 587	87 133
Assurances	<b>13 472</b>	13 230	13 192
Entretien et réparations	<b>5 631</b>	8 959	5 541
Amortissement des aménagements	<b>4 048</b>	4 048	4 048
	<b>819 374</b>	756 999	713 253

## Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

### Annexes

Exercice terminé le 30 juin 2022

#### Annexe B – Détail des charges (suite)

	<b>2022</b>	2021	2020
	\$	\$	\$
<b>Frais de bureau</b>			
Frais de bureau	<b>195 704</b>	196 958	158 708
Location de photocopieurs, papier et fournitures, déduction faite de la facturation	<b>8 130</b>	64 735	79 681
Télécommunications	<b>70 949</b>	57 165	65 105
Amortissement du matériel informatique	<b>37 651</b>	37 781	37 396
Poste	<b>28 759</b>	32 057	23 638
Acquisition de volumes, de documentation et d'abonnements	<b>9 485</b>	10 176	7 098
Amortissement du mobilier	<b>8 383</b>	8 467	5 117
Charges diverses	<b>2 556</b>	6 839	22 147
Intérêts et frais bancaires	<b>6 351</b>	5 824	6 189
	<b>367 968</b>	420 002	405 079
<b>Frais de représentation et de séjour</b>			
Frais de représentation et de séjour	<b>275 168</b>	218 254	282 245
Réunions diverses	<b>18 207</b>	4 899	32 986
Réunions – bureau	<b>13 193</b>	3 132	8 638
Réunions – conseil général et conseils régionaux	<b>20 396</b>	1 115	38 816
	<b>326 964</b>	227 400	362 685
<b>Frais généraux</b>			
Régions FTQ (frais d'occupation et charges de bureau)	<b>530 262</b>	526 329	459 082
Services professionnels	<b>100 452</b>	89 556	116 572
Amortissement des copropriétés indivises – régions FTQ	<b>33 306</b>	34 542	34 542
Amortissement des copropriétés indivises louées	<b>23 227</b>	23 227	23 227
Intérêts sur l'emprunt à long terme	<b>17 055</b>	21 696	29 697
Intérêts sur les contrats de location-acquisition auprès d'une société liée – régions FTQ	<b>20 155</b>	21 311	(10 235)
Amortissement des biens loués auprès d'une société liée en vertu des contrats de location-acquisition – régions FTQ	<b>20 339</b>	20 339	20 339
Créances douteuses recouvrées	<b>—</b>	—	(1 140)
	<b>744 796</b>	737 000	672 084
<b>Frais de formation syndicale</b>			
Fournitures de sessions	<b>74 654</b>	34 635	88 271
Frais de séjour et de location de salles	<b>320 732</b>	20 786	154 252
Services professionnels	<b>4 774</b>	2 249	6 445
	<b>400 160</b>	57 670	248 968

## Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

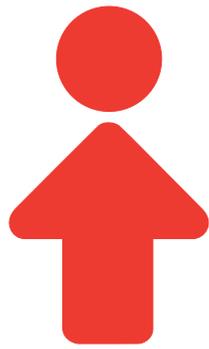
### Annexes

Exercice terminé le 30 juin 2022

---

#### Annexe C – Relations publiques

	<b>2022</b>	2021	2020
	\$	\$	\$
Le Monde Ouvrier	<b>158 584</b>	137 516	64 709
Francisation	<b>1 553 903</b>	122 154	167 185
Publicité, annonces et dons	<b>148 488</b>	96 757	125 704
Campagne de sensibilisation et manifestations diverses	<b>135 704</b>	65 165	150 537
Capsules vidéos promotionnelles	<b>40 333</b>	46 173	28 612
Communiqués de presse	<b>63 736</b>	45 218	43 790
Affaires internationales	<b>20 000</b>	20 000	21 000
Condition féminine	<b>26 537</b>	17 701	14 161
Congrès	<b>20 252</b>	—	391 804
	<b>2 167 537</b>	550 684	1 007 502



Fédération  
des travailleurs  
et travailleuses  
du Québec

---

**FTQ**

---

[ftq.qc.ca](http://ftq.qc.ca)